

ÉDITORIAL

TACTIQUES, TECHNIQUES ET TRAGÉDIES : UNE PERSPECTIVE HUMANITAIRE SUR LA NATURE CHANGEANTE DE LA GUERRE

Vincent Bernard, rédacteur en chef

La guerre a été définie comme étant « la suite logique d'une tentative d'un groupe pour protéger ou augmenter sa prospérité économique, politique et sociale aux dépens d'un autre ou d'autres groupe(s)¹ ». Nul besoin d'être expert ou prophète pour présager que l'humanité est loin d'en avoir fini avec les conflits. Pour celles et ceux qui veulent contribuer à limiter les effets de la violence, comprendre et anticiper l'évolution de la guerre demeure impératif. Mais la guerre a toujours été « un caméléon changeant de nature à chaque engagement² » – s'adaptant aux circonstances nouvelles et s'invitant insidieusement dans les relations internationales, les questions de sécurité nationale et la rhétorique politique. Aujourd'hui, la guerre s'est une nouvelle fois métamorphosée et ses contours échappent aux définitions classiques. Les mots eux-mêmes semblent incapables à exprimer la réalité à laquelle nous sommes confrontés.

Tout d'abord, tandis que les uns cherchent de plus en plus à remplacer leurs soldats par des *machines* qui frappent au-delà des frontières – drones ou systèmes d'armes automatisés – d'autres font de leurs propres hommes des *bombes humaines* lâchées au cœur de foules de civils : Les figures opposées du pilote de drone et du combattant-suicide sont sans doute aux deux extrêmes du spectre de la violence contemporaine.

Deuxièmement, nous assistons à une recrudescence des attaques terroristes qui transforment instantanément des lieux de vacances ou des sites commerciaux ou culturels, en scènes de guerre. Ces attaques suscitent, en réponse, le recours à des moyens et à une rhétorique de guerre, dirigés contre des réseaux insaisissables ou, plutôt, des rhizomes – car, tout comme ces tiges souterraines, ils se propagent et surgissent soudain pour frapper, là où personne ne les attend.

Par ailleurs, la notion d'héroïsme, traditionnellement associée au respect d'un code d'honneur du guerrier, semble maintenant, soit avoir disparu, soit avoir été complètement pervertie par ceux qui présentent des assassinats comme autant de glorieuses victoires et qui vont jusqu'à diffuser avec fierté des vidéos de leurs crimes sur YouTube.

Enfin, dans un monde connecté mais divisé, le front est à la fois partout et nulle part ; la guerre est à la fois omniprésente et absente. Le cyberspace lui-même est devenu le symbole d'un nouveau champ de bataille, mal défini, sans contours ni frontières.

1 Marvin Harris, *Cannibals and Kings. The Origins of Culture*, Vintage, New York, 1977, p. 54.

2 Carl von Clausewitz, *De la guerre* (initialement publié en allemand en 1832 sous le titre *Vom Kriege*), Paris : Éditions de Minuit, 1992, p. 89.

La guerre a beau évoluer constamment, elle n'en présente pas moins des traits bien familiers. La menace nucléaire, à laquelle était consacré le précédent numéro de la *Revue*, reste une épée de Damoclès suspendue au-dessus de l'humanité. Certains États se remettent à investir dans des arsenaux conventionnels – forces navales, chars d'assaut ou artillerie à longue portée. Comme au Moyen Âge, des villes sont assiégées en Syrie et au Yémen. Les guerres civiles au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo n'ont pour ainsi dire pas recours aux nouvelles technologies ou aux armes lourdes ; pourtant, elles figurent parmi les conflits contemporains les plus meurtriers.

La confusion qui accompagne l'évolution de la guerre semble maintenant également affecter la progression des efforts, amorcés il y a 150 ans, visant à limiter les effets de la violence grâce au droit international humanitaire (DIH). Les normes les plus fondamentales ne sont pas appliquées. Leur validité elle-même est parfois contestée. Nous assistons à des attaques répétées contre les civils, le personnel humanitaire et les infrastructures médicales et, parallèlement, à la montée de revendications identitaires et à l'affaiblissement des mouvements de solidarité. Dans un tel contexte, l'on est en droit de se demander, à l'instar d'Adama Dieng, conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide, si nous ne sommes pas en train d'assister à « une érosion du respect du droit³ ». Le grand dessein visant à élaborer un droit universel pour endiguer la violence est-il en panne ?

À l'occasion des commémorations marquant le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale, la *Revue* a demandé à des historiens, à des juristes et à des professionnels de l'humanitaire de se pencher sur ce siècle de guerres d'un point de vue humanitaire. En s'appuyant sur ce que l'on connaît du passé pour éclairer le présent et l'avenir, la *Revue* a choisi, dans ce numéro, d'adopter une perspective à plus long terme. Les contributions rassemblées illustrent le visage changeant des conflits en mettant au premier plan la souffrance humaine, elle qui si souvent n'est que la toile de fond de l'histoire. Elles évoquent heureusement aussi les évolutions et innovations dans le domaine de l'action et du droit humanitaire.

De la Révolution française à la Seconde Guerre mondiale : l'ère de la guerre de masse

À la fin du XVIII^e siècle, les caractéristiques de la guerre en Europe rappelaient typiquement celles des anciennes tragédies grecques, avec leur unité d'action, de temps et de lieu. La guerre se déroulait dans des lieux bien définis, tels que des champs de bataille en rase campagne ou des villes et forteresses assiégées. Ses protagonistes étaient principalement les soldats et les seigneurs de guerre eux-mêmes, leur bravoure au combat constituant un élément clé de la victoire. Une victoire sur le champ de bataille garantissait souvent la victoire *absolue* et la guerre avait donc un commencement et une fin. Avec la Révolution française, la mosaïque des pays

3 Adama Dieng, « Le respect du droit humanitaire », *Le Temps*, 1^{er} février 2016, disponible sur : <https://www.letemps.ch/culture/respect-droit-humanitaire> (toutes les références Internet ont été vérifiées en septembre 2018).

européens entra dans une période de reconfiguration, d'expansion et de conquête. Le 23 août 1793, la France révolutionnaire décréta la levée en masse, ouvrant la voie à une mobilisation de toutes les ressources de la « nation en armes ». À partir de ce moment-là, la conscription universelle conduisit à l'enrôlement d'un nombre beaucoup plus important de citoyens-soldats, ce qui mit fin à l'utilisation de mercenaires en Europe. Plus nombreux et plus motivés, les conscrits se battaient au nom d'idéaux populaires⁴.

L'Europe du XIX^e siècle se lança également dans la conquête du monde, en colonisant des peuples jugés « inférieurs » et en pratiquant la diplomatie de la canonnière. Bientôt, ce ne fut plus seulement l'ensemble des ressources d'une nation qui pouvaient être mobilisées pour la guerre, mais également celles de ses lointaines colonies.

Parallèlement, les « progrès » techniques réalisés dans le domaine de l'armement et en particulier de la balistique avec l'invention du canon rayé, du tir automatique et d'explosifs améliorés, augmentèrent la précision, la portée et la puissance de destruction des fusils et des canons. Le développement du chemin de fer, symbole de la révolution industrielle, signifiait également que les armées immenses pouvaient être rapidement levées et déplacées. Avant même que la voiture et l'avion ne fassent leur apparition, ces évolutions ont complètement modifié l'échelle spatiale des combats modernes – et accru leur caractère meurtrier.

À certains égards, les guerres de la fin du XIX^e siècle préfiguraient déjà les conflits du siècle suivant. D'abord, la guerre civile américaine (1861-1864) fut marquée par des mobilisations de troupes et des pertes humaines massives, un clivage idéologique sur la question de l'esclavage, l'enrôlement de civils, l'influence de la presse et des innovations technologiques et stratégiques, etc.⁵ Plus tard, lors de la guerre des Boers (1899-1902), les Britanniques établirent des camps de concentration pour les femmes et les enfants, afin de priver les combattants de leur soutien. Le taux de mortalité qui prévalait dans ces camps sordides, ne présageait rien de bon pour le sort des civils dans les guerres à venir.

En associant participation de masse, puissance de feu, nationalisme et soif de conquête, les guerres de l'ère industrielle parvinrent à leur apogée avec les deux guerres mondiales du XX^e siècle. En 1919, Roland Dorgelès offrait une description de cette « guerre industrielle » dans son roman *Les croix de bois*. Dans le passage ci-dessous, il décrit l'expérience vécue du bombardement d'une unité française retranchée dans un cimetière :

Quoi, est-ce leur 88, ou notre 75 qui tire trop court ?... Cette meute de feu nous cerne. Les croix broyées nous criblent d'éclats sifflants... Les torpilles, les grenades, les obus, les tombes même éclatent. Tout saute, c'est un volcan qui crève. La nuit en éruption va nous écraser tous...

4 Le poète allemand Johann Wolfgang von Goethe vit ainsi en la bataille de Valmy de 1792 entre les révolutionnaires français et les monarques européens, le début d'« une nouvelle ère dans l'histoire du monde ». En effet, les intérêts en jeu dans cette guerre n'étaient pas simplement la conquête de territoires, mais un affrontement idéologique entre deux systèmes politiques : la Révolution contre l'Ancien Régime.

5 Voir, par exemple, Donald Stoker, *The Grand Design: Strategy and the US Civil War*, Oxford University Press, Oxford, 2010.

Au secours ! Au secours ! On assassine des hommes !⁶

La Première Guerre mondiale a joué un rôle crucial dans l'évolution de la guerre. La division du monde qui s'en est suivie a eu un impact majeur sur les conflits du siècle et elle continue de résonner dans les mouvements identitaires modernes. Nombre de tendances qui caractérisent les conflits actuels trouvent leur origine dans la Première Guerre mondiale. Pourtant, une analyse du conflit de 1914-1918 révèle également de profondes différences entre les guerres d'alors et celles d'aujourd'hui.

Bien que la Première Guerre mondiale fût un conflit mondial, elle est pourtant souvent associée uniquement à la guerre des tranchées en France et en Belgique. À l'occasion du 100^e anniversaire de la bataille des Dardanelles, dont l'enjeu fut le contrôle du détroit reliant la mer Noire à la mer Égée, aux confins de l'Europe et de l'Asie, Emre Öktem et Alexandre Toumarkine offrent, pour la première fois, une analyse de cette bataille sous l'angle du DIH. Relativement oubliée par les pays occidentaux, cette bataille, au cours de laquelle le respect des lois de la guerre par les belligérants fit l'objet d'une particulière attention et alimenté rumeurs et propagande, demeure un élément fondateur de l'identité nationale turque et il en va de même pour le Australiens et les Néo-Zélandais.

Des Zeppelin à la Grosse Bertha, en passant par l'« espionnite », l'article d'Éric Germain dans ce numéro de la *Sélection française* de la *Revue* montre que, loin d'avoir fait son apparition avec les drones modernes, la « guerre à distance » existait déjà au moment de la Première Guerre mondiale. C'est depuis la Grande Guerre que nous avons vu s'éroder peu à peu la distinction entre « le front » et « l'arrière ». Celle-ci fut complètement gommée lors de la Seconde Guerre mondiale par la stratégie de la « guerre totale », dont la caractéristique la plus symbolique fut sans doute le bombardement aérien de villes et de villages. De tous temps illégaux, les attaques de masse contre des civils ont pourtant été alors perçues comme justifiées pour mettre à genoux l'ennemi.

Le XIX^e siècle vit aussi l'éveil d'une conscience humanitaire mondiale. Aussi paradoxal que cela puisse sembler, c'est en Amérique durant la guerre civile et dans l'Europe de la fin du XIX^e siècle – mosaïque de pays impérialistes à l'esprit belliqueux – que sont également nés le droit et l'action humanitaires modernes. Les premiers progrès majeurs se firent dans le domaine médical. L'élan humanitaire, était initialement dirigé en faveur des combattants blessés sur le champ de bataille, et s'étendit peu à peu par la suite à d'autres catégories de personnes et d'autres types de souffrances. Les premiers numéros du *Bulletin International des Sociétés de Secours aux Militaires Blessés*, le précurseur de la *Revue*, témoignent des progrès extraordinaires réalisés par la médecine militaire suite à la création du Mouvement international de la Croix-Rouge en 1863.

Dans une guerre industrielle, si prodigue en termes de moyens de guerre et d'effectifs, les soldats deviennent de la chair à canon au sens strict du terme. Néanmoins, en droit, les combattants demeurent des cibles légitimes jusqu'à ce qu'ils soient *hors de combat* et c'est encore la règle aujourd'hui. Le principe de distinction

6 Roland Dorgèles, *Les croix de bois*, Albin Michel, Paris, 1919, p. 326.

exige que les parties à un conflit fassent en tout temps la distinction d'une part entre les civils et les combattants, d'autre part entre les biens civils et les objectifs militaires. On croit généralement que la Première Guerre mondiale s'est déroulée entre combattants sur la ligne de front et qu'elle a eu peu de conséquences sur les civils. Les études des dernières décennies et, dans cette édition, la contribution d'Annette Becker, rappellent que les civils n'ont pas été épargnés dans cette Première Guerre mondiale qui fut non seulement « globale » mais aussi « totale » selon l'auteur.

En s'adaptant à l'évolution des conflits, l'action humanitaire devint elle aussi mondiale et acquit un caractère de masse, mais de manière progressive et par à-coups. Comme l'illustre l'article d'Elisabeth van Heyningen sur la seconde guerre des Boers, la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e ont également vu le développement de l'action humanitaire internationale et ce, avant la Première Guerre mondiale.

Pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Première Guerre mondiale constitua un moment décisif. C'est alors que l'organisation se mit à envoyer un grand nombre de délégués sur le terrain. En décidant d'une vaste opération pour venir en aide aux prisonniers de guerre, le CICR devint une « organisation opérationnelle ». Comment, dès lors, concilier cette nécessité nouvelle de négocier avec les belligérants afin d'avoir accès aux victimes, avec son devoir de promouvoir et de défendre le droit de façon indépendante, par un dialogue avec ces mêmes belligérants ? L'article de Lindsey Cameron, qui examine les réponses apportées par le CICR en cas de violations du droit, analyse cette évolution.

Ce défi nouveau de concilier des objectifs contradictoires n'a pas tardé à conduire à une série de dilemmes humanitaires. S'appuyant sur les leçons tirées de sa tragique incapacité à répondre à la Shoah, le CICR a, d'une part, progressivement développé une définition de plus en plus large et pragmatique du concept de « victimes » et de leurs besoins et, d'autre part, élaboré les principes humanitaires et des normes professionnelles qui influenceront l'ensemble du mouvement humanitaire naissant. Daniel Palmieri analyse l'évolution de la perception de la guerre par le CICR et explique comment l'organisation a perdu certaines des « illusions » de ses pères fondateurs en raison de l'évolution des conflits au cours de son premier siècle d'existence.

De la guerre froide à nos jours : l'ère de la « guerre au sein de la population »

Loin d'être un intermède paisible, comme son nom pourrait le laisser croire, la période de la guerre froide qui suivit la Seconde Guerre mondiale fut, au contraire, marquée par un grand nombre de nouveaux conflits qui naquirent de la décolonisation et de la polarisation. À quelques exceptions près, comme la guerre de Corée (1950-53) et la guerre Iran-Irak (1980-88), les conflits n'obéissaient plus à un modèle de « guerre industrielle » opposant en masse deux troupes ennemies, des avions et des tanks. La guerre devint principalement interne, ou entre des groupes armés locaux contre des puissances étrangères. Il s'agissait désormais, pour reprendre l'expression du général britannique Sir Rupert Smith, d'une « guerre au sein de la population⁷ ».

7 Rupert Smith, *The Utility of Force: The Art of War in the Modern World*, Knopf, New York, 2007, p. xiii.

Les tactiques de guérillas utilisées par les mouvements de décolonisation ou les révolutionnaires communistes pour vaincre des armées conventionnelles supérieurement armées et équipées n'étaient pas fondamentalement différentes de celles employées par les groupes armés actuels contre les forces armées locales ou multinationales dans le cadre de conflits que l'on nomme désormais « asymétriques ».

La fin de la guerre froide ne vit pas se réaliser le vieux rêve d'une paix kantienne (l'essai *Vers la paix perpétuelle* du philosophe allemand Emmanuel Kant avait été publié en 1795). Elle inaugura, au contraire, une nouvelle période de reconfiguration violente, marquée par des clivages nationaux et sociaux et par le remodelage des identités. Toutefois, il y avait toujours l'espoir que le système de maintien de la paix qui avait émergé de la Seconde Guerre mondiale se révélerait finalement fonctionnel, sur le modèle de la coalition d'États qui avaient uni leurs efforts pour libérer le Koweït après son invasion par l'Irak en 1991 (l'emblématique opération Tempête du désert). Au cours des deux dernières décennies, les « interventions » extérieures ont en effet proliféré dans le cadre d'opérations multinationales destinées à mettre fin à des conflits internes. Cependant, loin d'être menées de façon systématique en tant que partie intégrante d'un « nouvel ordre mondial » ou de la « responsabilité de protéger », celles-ci sont restées des opérations *ad hoc*. L'histoire a montré que de telles opérations courent souvent le risque de devenir de véritables bourbiers, à l'image de l'intervention américaine en Somalie en 1992. Toutefois l'inaction de la communauté internationale, échaudée ou paralysée par le souverainisme, peut-être plus dangereuse encore, comme on l'a vu lors du génocide au Rwanda ou pendant la guerre en ex-Yougoslavie. Depuis les années 1990, des phases d'interventionnisme militaire ont alterné avec des phases de prudence et de diplomatie de la part des États, tour à tour interventionnistes et isolationnistes.

Les années 1990 furent marquées par un nouvel élan en faveur du maintien de la paix par des opérations multinationales, au vu du nombre de conflits locaux qui suivirent la fin de la guerre froide et qui se poursuivent aujourd'hui. Les attentats du 11 septembre 2001, ainsi que les opérations militaires et de sécurité qui furent menées en réponse à ces attaques, ramenèrent une nouvelle fois le monde et les conflits, à un esprit de polarisation et d'unilatéralisme.

Qu'elles soient menées « pour la paix » ou « contre le terrorisme », ces « nouvelles guerres⁸ » ont en commun plusieurs caractéristiques, dont trois sont mentionnées ci-dessous.

La première de ces caractéristiques est la prédominance de conflits qui impliquent à la fois des groupes armés non étatiques et une intervention par des États étrangers ou des coalitions d'États (en soutien à l'une ou l'autre des parties au conflit). Dans son article, Tristan Ferraro aborde la question de la qualification de ces situations, dans lesquelles interviennent un ou plusieurs acteurs étrangers. Une telle catégorisation, si elle s'avère souvent complexe, est aujourd'hui essentielle afin de déterminer le droit applicable et la portée de la protection accordée aux

8 Mary Kaldor, *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*, 3^e éd., Stanford University Press, Stanford, CA, 2012. Voir aussi Herfried Münkler, « The Wars of the 21st Century », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol. 85, n° 849, 2003.

victimes. Claire Landais et Léa Bass examinent une autre question majeure, soulevée par la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme dans plusieurs affaires concernant des opérations militaires menées par les États européens à l'étranger : que se passe-t-il dans les cas où le DIH et le droit européen des droits de l'homme s'appliquent simultanément, et comment les concilier ?

Deuxièmement, si les interventions extérieures se sont multipliées, les gouvernements occidentaux se montrent, depuis un certain nombre d'années, réticents à risquer la vie de leurs soldats, ainsi que leur propre popularité, dans des sociétés devenues « post-héroïques⁹ ». Le temps des hécatombes de 1914-1918 nous semble désormais bien loin quand nous dénombrons, incrédules, la quantité de noms inscrits sur les monuments aux morts des plus modestes villages français ou allemand... Toutefois si leur technologie permet aux armées modernes de frapper à distance et depuis les airs ou par des actions coup-de-poing de forces spéciales, la guerre restera menée au sol, par les protagonistes locaux dans des conflits aux enjeux que les occidentaux ne comprennent plus et qui souvent semblent ne jamais vouloir connaître de fin.

Un troisième élément qui est commun aux guerres modernes est la souffrance des civils. Les guerres ne sont pas devenues « propres », même avec l'utilisation de frappes prétendument « chirurgicales » qui sont devenues populaires pendant la première Guerre du Golfe. S'il est nécessaire que nous révisions l'idée reçue selon laquelle les guerres du passé ne concernaient que les soldats sur le champ de bataille – il serait pour autant excessif d'affirmer que les victimes des guerres actuelles sont à 90 % des civils¹⁰. Il n'en demeure pas moins vrai que certaines des caractéristiques de ces conflits affectent les civils de manière particulièrement brutale : leur durée, leur nature urbaine, la disponibilité des armes légères et le fait qu'ils impliquent des groupes armés qui opèrent au sein de la population. Parmi les souffrances subies par la population civile et présentées par les médias, être témoin de celles qui frappent les plus vulnérables est également des plus pénibles. L'article de Heide Ferenbach et Davide Rodogno dans la version en anglais de ce numéro traite de la représentation de la souffrance des enfants au cours de ce siècle, en prenant pour point de départ la photographie du cadavre du petit Alan Kurdi sur une plage de Turquie, devenu en 2015 le symbole de la « crise des migrants ».

Menaces actuelles et futures

Le monde traverse une nouvelle période de recomposition. L'influence des États occidentaux diminue, tandis que d'autres États font leur apparition (ou leur retour) au centre de la scène internationale. Le système hérité de la Seconde Guerre mondiale est remis en question et de nouvelles relations militaires et économiques sont en train d'émerger, dans un contexte où les ressources naturelles s'amenuisent. De nouveaux réseaux activistes et solidaires contestent l'omnipotence de l'État. Les

9 Edward Luttwak, « Toward Post-Heroic Warfare », *Foreign Affairs*, vol. 7, n° 43, 1995.

10 Adam Roberts, « Lives and Statistics: Are 90% of War Victims Civilians? », *Survival*, vol. 52, n° 3, 2010.

nouveaux médias peuvent être utilisés pour favoriser la coopération, mais également le conflit. Dans les fora multilatéraux, la mention, par les uns, des droits de l'homme provoque la méfiance des autres, qui y voient le signe d'un nouvel impérialisme. Le seul élément sur lequel il semble y avoir un consensus international aujourd'hui est la lutte contre le terrorisme.

Entre-temps, la précarité et les conflits non résolus ont jeté des millions de personnes sur les routes ou à bord d'embarcations de fortune, alors même que des pays riches ferment leurs frontières. Les radicaux appellent à s'isoler du reste du monde et, dans le même temps, à aller combattre l'ennemi. Le monde semble s'engouffrer dans une période d'égoïsme, d'accaparement unilatéral du pouvoir et de ralliement à des « identités meurtrières¹¹ ».

Faire de la violence un spectacle et l'étaler dans les médias est également devenu une tactique de guerre à distance. La campagne médiatique orchestrée par les talibans autour de la destruction des Bouddhas de Bâmiyân présageait les démolitions plus récentes du patrimoine historique de Tombouctou, de Mossoul et de Palmyre. L'usage détourné de ces actes de destruction à des fins terroristes a fait de la protection des biens culturels une priorité (ce qui ne devrait pas nous faire oublier pour autant que d'autres trésors religieux et culturels ont été détruits ou endommagés par les combats au Yémen et en Syrie, sans susciter grande attention de la part de la communauté internationale). Dans ce numéro, Christiane Johannot Gradis examine, sous un angle nouveau, la protection du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel.

Un autre effet de la technologie est de donner à ceux qui en disposent, la possibilité de mener des conflits de faible intensité, bien moins coûteux que ne le serait la mise en œuvre de réelles solutions politiques, économiques et militaires. Autrefois, un « état de guerre » était formellement déclaré et devenait la préoccupation centrale d'une nation entière jusqu'à ce que la paix soit restaurée. La guerre prend actuellement une forme nouvelle dans les pays occidentaux. À la fois sans fin et sans nom, elle n'est portée à l'attention du public qu'à travers des attaques sporadiques et des mesures de sécurité omniprésentes. Les États ont recours à des prestataires privés plutôt qu'à la conscription de citoyens. Faute d'un désir de « paix perpétuelle », les pays riches et désabusés sont-ils en train de se résigner à l'idée d'une « guerre éternelle¹² », menée de manière routinière par des gouvernements qui n'ont ni la volonté ni les moyens de résoudre les problèmes sous-jacents ?

De nos jours, des États, réticents à engager des troupes au sol dans les opérations se déroulant à l'étranger, préfèrent recourir à des bombardements aériens. La réticence des États à mettre la vie de leurs troupes en danger peut mener à l'utilisation d'armes et de tactiques, comme des bombardements à distance et des tirs indirects, qui supposent une acceptation tacite d'un nombre accru de victimes civiles. Les polémiques récurrentes à propos des pertes civiles causées par de telles attaques montrent toutefois que la perception, par le grand public, de l'acceptabilité

11 Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Grasset, Paris, 1998.

12 Jack Goldsmith, « The Forever War is Entrenched », *Lawfare*, 19 octobre 2015, disponible sur : <https://www.lawfareblog.com/forever-war-entrenched>.

de la mort de civils, évolue. L'étude des bombardements aériens au cours du siècle est particulièrement révélatrice non seulement du développement des technologies militaires, mais également de l'évolution des attaques massives contre les populations civiles. Tandis que le parlement britannique débattait sur la question de lancer ou non des frappes aériennes en Syrie et en Irak, la *Revue* a souhaité s'entretenir avec l'historien Richard Overly, auteur du livre *Sous les bombes : Nouvelle histoire de la guerre aérienne* et de placer cet entretien en ouverture de ce numéro.

Plusieurs phénomènes nous apparaissent particulièrement préoccupants pour l'action et le droit humanitaires, maintenant et pour le futur.

Se pose, tout d'abord, la question de l'anticipation et de la réglementation des nouvelles technologies militaires. Pendant des décennies, les armées ont perpétué les acquis hérités de la Seconde Guerre mondiale, se contentant principalement de moderniser les armes de 1945. Les évolutions dans les domaines des communications, des cyber techniques, de la robotique, du laser et des nanotechnologies laissent présager non seulement l'apparition de nouvelles armes, mais également de nouvelles tactiques et de guerres d'un nouveau genre. Certaines de ces avancées peuvent conduire à une plus grande précision dans les frappes et à réduire au minimum les pertes civiles. D'autres, en revanche, pourraient ouvrir la voie à des tragédies sans précédent, par exemple en raison de leurs effets indiscriminés. Ce numéro de la *Revue* met en exergue la question des nouvelles technologies avec les articles d'Eric Germain, de Rain Livoja et de Tim McFarland.

Deuxièmement, même sans l'utilisation des nouvelles technologies, il est troublant de constater que les règles les plus fondamentales du droit humanitaire sont bien souvent bafouées dans les conflits contemporains, que ce soit en République démocratique du Congo, en Irak, en Syrie ou au Yémen, pour n'en citer que quelques-uns. Le nombre d'attaques contre le personnel de santé et les infrastructures médicales dans les pays en guerre en est une illustration particulièrement frappante, alors pourtant que la Première Convention de Genève, dont le but est de protéger les blessés et ceux qui leur prodiguent des soins en temps de guerre, a été adoptée il y a plus de 150 ans. En outre, nous continuons d'être les témoins de violences sexuelles inexcusables et d'attaques terroristes contre des civils, alors que ces actes constituent des violations des dispositions les plus fondamentales du DIH. Un autre problème actuellement examiné par le CICR est celui de l'utilisation indiscriminée d'armes explosives dans les zones urbaines ; aussi, ce point sera, entre autres, abordé dans le prochain numéro de la *Revue* consacré à « la guerre dans les villes ».

Enfin, compte tenu de ces violations récurrentes, la question de la volonté politique de respecter et de faire respecter le droit humanitaire revêt aujourd'hui une acuité toute particulière. Les acquis obtenus par le droit international en général et par le droit humanitaire en particulier, doivent être préservés et l'accent doit être mis sur les moyens de mettre en œuvre les règles existantes. Tel est l'objectif du processus interétatique, initié par la Suisse et le CICR, visant à renforcer les mécanismes de contrôle du respect du droit. Suite à la Conférence internationale qui s'est tenue à la fin de l'année 2015, les États se sont engagés à poursuivre les travaux en ce sens. Récemment, dans un appel conjoint sans précédent, le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et le président du CICR Peter Maurer, ont exhorté les États à utiliser

tous les moyens dont ils disposent pour garantir que les parties impliquées dans des conflits « respectent le droit¹³ ».

Promouvoir la conscience humanitaire dans un monde divisé bien que connecté

Sommes-nous pour autant en train de vivre la pire période qu'ait jamais connue l'humanité ? Contrairement au pessimisme ambiant, Steven Pinker affirme que la violence n'a cessé de décliner au cours de l'histoire¹⁴. Plus la violence diminue, moins nous avons tendance à la tolérer et nous nous persuadons ainsi que nous sommes en train de vivre la pire des époques. Les médias jouent là un rôle contradictoire. D'un côté, ils renforcent l'illusion que nous vivons une période des plus sombres, en se focalisant instantanément et presque exclusivement, sur des catastrophes ; d'un autre côté, en rapportant ces événements, ils nous incitent à refuser d'accepter les « horreurs de la guerre » comme une fatalité.

Nous devons en effet continuer à agir. La *Revue* a demandé à Claudia McGoldrick d'évaluer l'état des conflits dans le monde contemporain d'un point de vue humanitaire et, dans son article pour ce numéro, elle se penche également sur un siècle d'évolution et d'adaptation des organisations humanitaires. À l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire qui s'est tenu à Istanbul en mai 2016, elle plaide pour que, dans le futur, les travailleurs humanitaires locaux tiennent un rôle plus important.

Le CICR et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge demeurent déterminés à tirer les leçons de leur expérience, acquise sur le terrain, de la réalité des conflits modernes, pour éveiller la conscience humanitaire de la communauté internationale et l'encourager à agir. Dans ce numéro, la *Revue* publie trois documents importants de la XXXII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui s'est tenue en décembre 2015 : 1) un entretien avec Balthasar Staehelin, directeur général adjoint des opérations du CICR, sur les résultats de la conférence ; 2) les résolutions adoptées par la Conférence¹⁵ ; et 3) le quatrième, et désormais traditionnel, rapport intitulé *Le droit international humanitaire et les défis posés par les conflits armés contemporains*¹⁶, préparé par le CICR à l'intention de la Conférence.

L'évolution constante de la nature des conflits soulève également la question de savoir comment le DIH doit être interprété dans un monde en mutation. Le CICR

13 « Aide humanitaire : un appel conjoint sans précédent de l'ONU et du CICR », *Le Temps*, 31 octobre 2015, disponible sur : www.letemps.ch/2015/10/31/aide-humanitaire-un-appel-conjoint-precedent-onu-cicr. Voir aussi « Un tournant pour la communauté internationale : les dirigeants de l'ONU et du CICR lancent un avertissement conjoint », CICR, Communiqué de presse, Genève, 31 octobre 2015, disponible sur : <https://www.icrc.org/fr/document/un-tournant-pour-la-communaute-internationale-les-dirigeants-de-lonu-et-du-cicr-lancent-un>.

14 Steven Pinker, *The Better Angels of Our Nature: Why Violence Has Declined*, Viking Books, New York, 2011.

15 Disponible sur : <http://rcrcconference.org/auto-draft/resolutions-et-rapports/?lang=fr>.

16 <https://www.icrc.org/fr/document/le-droit-international-humanitaire-et-les-defis-poses-par-les-conflits-armes-contemporains>.

a entrepris un projet ambitieux de mise à jour des commentaires des Conventions de Genève, à la lumière d'une triple évolution : évolution des conflits, évolution du droit et évolution de la conscience humanitaire. Dans ce numéro, la *Revue* publie une analyse proposée par Jean-Marie Henckaerts, le responsable de cette mise à jour, et de son équipe, sur la première partie du projet, le Commentaire mis à jour de la Première Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne de 1949.

Compte tenu des horreurs du passé, il serait sans nul doute erroné de conclure que le DIH est moins respecté aujourd'hui que par le passé. Par ailleurs, le droit international a fait des progrès impressionnants au cours des dernières années, en particulier dans les domaines de la réglementation des armements et de la justice pénale internationale. Paradoxalement, il se peut même que le DIH soit sorti renforcé des critiques de ceux qui l'avaient, au début de la « guerre contre le terrorisme », décrié et qualifié de désuet. C'est ce qu'affirment Emmanuele Castano et Anna Di Lelio dans leur article « The Danger of "New Norms" and the Continuing Relevance of IHL in the Post-9/11 Era », publié dans la version en anglais de ce numéro.

Randolph Kent conclut ce numéro en identifiant les causes des conflits du futur et pose la question : y sommes-nous préparés ? Il se peut que nous ayons à développer davantage d'outils pour être en mesure d'anticiper les besoins humanitaires à venir. En tout état de cause, jamais auparavant, au cours de l'histoire, nous n'avons été aussi bien informés sur les souffrances des victimes. Jamais auparavant nous n'avons eu à notre disposition autant de moyens pour communiquer les uns avec les autres et pour engager le dialogue. Bien qu'il nous reste beaucoup à faire pour les mettre en œuvre, jamais auparavant il n'y a eu autant de solutions juridiques et techniques pour aider et protéger les victimes de conflits.